



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2008-093

Le 27 août 2008

ERRATUM

CORPORATION CAMECO

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent clarifier et corriger l'avis aux membres de CDCC No. 2008-092 émis le 21 août 2008 et la circulaire de la Bourse No. 138-08 aussi émise le 21 août 2008, relativement au symbole ajusté sur **Corporation Cameco – CCX pour identifier les séries d'options ayant un prix de levée de vingt trois dollars (23,00 \$) et en dessous.**

Le symbole ajusté est **COY** au lieu de **CCX** comme il a été publié.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3^{ème} étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca